

REPARATION DU RISQUE VACCINAL

Dominique Martin
Directeur de l'Oniam

Réparation du risque vaccinal

- **Trois régimes :**
 - Responsabilité de plein droit
 - Maladie professionnelle
 - Responsabilité sans faute de l'État en matière de vaccination obligatoire (puis solidarité)

Responsabilité

■ Régime de responsabilité des produits défectueux

- Le producteur est responsable dès lors que son produit n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre.
- Le risque développement comme cause d'exonération de la responsabilité
- Durée de l'obligation : 10 ans à compter de la mise en circulation du produit

Responsabilité

■ Bases légales

- directive européenne : 25/07/1985
- Loi de transposition : 19/05/1998
- Décision CJCE : 25/04/2002
- Arrêts CC : 22/05/2008
(*présomptions graves précises et concordantes*)

Maladie professionnelle

- Causalité plus facile à établir (+/-)
- Indemnisation forfaitisée (-)

Vaccinations obligatoires

- **Fondements légaux**
 - Présomption de faute : CE 7/03/1958
 - Loi du 1/07/1964 : fondement légal
 - Loi du 9/08/2004 : transfert à l'ONIAM
 - Loi du 17/12/2008 : réorganisation du dispositif

Vaccinations obligatoires

- **Le champ couvert :**
(*L. 3111-1 et suivants du CSP*)
 - les vaccins en cause
 - Les populations concernées
 - L'extension du champ

Vaccinations obligatoires

- **La question de la causalité**
 - Causalité juridique / causalité scientifique
 - Arrêts CE du 9/03/2007 :
 - *SEP et PAR*
 - *Présomption sur faisceau d'indices : absence d'antécédents personnels ou familiaux, brefs délais.*

Réparation des préjudices

- Réparation intégrale
- Problématique de l'aggravation.
- Application d'un référentiel
- Recours : juge administratif

Vaccinations obligatoires

- Quelques données de bases

<u>année</u>	<u>examens</u>	<u>indemnisations</u>
- 2006	60	11 (18%)
- 2007	100	22 (22%)
- 2008	82	27 (33%)

Politique sanitaire et réparation

- De la nécessité d'intégrer la réparation des risques sanitaires dans la conception et l'évaluation financière des politiques sanitaires
- Cas de la grippe H1N1 ?